



Médico-social Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

FAM Foyer Soleil – Association APF France Handicap

Fleury Sur Orne

| CONTACT

FAM Foyer Soleil - Association APF France Handicap

1 Avenue du 19 Mars 1962

14123 Fleury Sur Orne

Tél. : 02 31 83 45 50

Fax : 02 31 83 22 17

E-mail : foyer.fleury-sur-orne@apf.asso.fr

| ÉQUIPES

Président

Monsieur Alain ROCHON

Directeur

Monsieur Marc WIBAULT

Équipe de soins

Responsable paramédical, Infirmiers, Psychologue, Ergothérapeute, Psychomotricienne, Kinésithérapeute, Aides-Soignantes.

Équipe éducative

Responsable hébergement et vie sociale (FAM), Responsable des services externalisés (Accueil de jour et appartements tremplins), Auxiliaires de vie, Conseillères en économie sociale et familiale.

Services généraux

Responsable services généraux, Agents d'entretien, Cuisinier, Lingère, Service administratif.

| PUBLIC

Type de handicap

- Déficience intellectuelle
- Handicap psychique

Personnes en situation de handicap avec ou sans trouble associé à partir de 18 ans, présentant une dépendance totale ou partielle et nécessitant une aide pour tout ou partie des gestes de la vie quotidienne ainsi qu'un soutien psychosocial plus ou moins important.

Capacité d'accueil

39 places en internat (38 places en internat et une chambre de séjour temporaire), 20 places en accueil de jour, 10 places en appartements tremplins.

| DESCRIPTIF

Missions

Le Foyer Soleil est constitué de 3 types de services :

Un foyer d'accueil médicalisé, deux services externalisés (Accueil de jour et appartements tremplin).

S'appuyant sur les valeurs et les orientations du projet associatif de l'APF, le projet établissement en cours (2011/2015) du Foyer Soleil précise les objectifs et les moyens lui permettant de réaliser ses différentes missions dans les domaines suivants : l'hébergement, l'aide humaine, l'accompagnement social, l'accompagnement à la santé.

L'accompagnement global de chaque résidant s'appuie sur un projet individualisé. Le PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) élaboré annuellement est une co-construction entre le résidant et l'établissement visant à répondre aux besoins spécifiques du résidant et en fonction de l'évolution de sa situation.

Le Foyer Soleil est doté d'un conseil de vie social qui se réunit tous les trimestres. Il est constitué de résidents du foyer et usagers des services extérieurs (Accueil de jour et appartements tremplins) élus, du Directeur du FAM, de représentants de l'Association des Paralysés de France, et de divers partenaires.

Activités

- Les activités sportives : patinoire, centre équestre, voile, boulodrome, gymnastique douce, tennis de table, entretien musculaire.
- Les activités de détente : relaxation, esthétique, jardinage, expression corporelle.
- Les activités culturelles : musique, groupe du Conservatoire, le groupe chant musique, activités manuelles, sorties à thèmes.
- Les activités d'apprentissage : atelier cuisine.

- Les activités multimédias : informatique, découverte de la photographie, lecture du journal.
- Les activités occupationnelles au sein du foyer (jeux, actions autour de la citoyenneté, préparation à des événements ...).
- Les séjours organisés (ski, campagne, défi voile ...)

Description complémentaire

Les locaux :

Chambres individuelles avec salles d'eau et toilettes

- salles de restaurant
- salles d'activités
- appartements extérieurs

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Indisponibilités dans l'année

FAM : 365 jours / an | accueil de jour : 210 jours par an

Aire d'intervention

- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime

Dernière mise à jour le 11 décembre 2019

Lien de la fiche sur le site RSVA : <https://rsva.fr/acteurs/fam-foyer-soleil-fleury-sur-orne/>